

Diplôme d'Université - A.E.U. PARCOURS DE SOINS DES PATIENTS ATTEINTS DE CANCERS

Responsables pédagogiques universitaires

Dr Fabien DESPAS et Pr Charlotte VAYSSE

Présentation

Le « SPOC » Parcours de soins des patients atteints de cancer s'inscrit dans la volonté du plan cancer 3 visant à « garantir à chaque patient un parcours personnalisé de soins efficace avant et après la maladie tant à l'hôpital qu'en ville ». Cependant, la mise en œuvre de ces dispositions demeure toujours difficile, notamment en raison de la multiplicité des acteurs, des évolutions rapides et permanentes des stratégies de traitement. Aussi, il apparaît fondamental de renforcer le lien entre les acteurs de l'hôpital et ceux « de la ville » au travers d'une information partagée sur le parcours de soins. Cette formation propose un panorama complet depuis les dispositifs nationaux jusqu'aux soins de support associés en passant par la recherche clinique et les stratégies thérapeutiques.

Objectifs pédagogiques et compétences visées

Les compétences ciblées sont :

- La maîtrise des différentes étapes du parcours de soins des patients atteints de cancer

- Le plan personnalisé de soins (PPS) et le parcours de soins
- La chirurgie des cancers
- Les radiations ionisantes
- Les traitements médicamenteux
- La recherche clinique
- Les soins oncologiques de supports
- L'hématologie

- L'amélioration de la prise en charge des patients atteints de cancers en renforçant le lien Hôpital-ville par une formation en ligne accessible en France et à l'étranger (Plan cancer 3 : « garantir à chaque patient un parcours personnalisé de soins efficace avant et après la maladie tant à l'hôpital qu'en ville »)

Programme (thèmes abordés)

- Introduction : Les cancers deviennent des maladies chroniques
- Semaine 1 : Le plan personnalisé de soins (PPS) et le parcours de soins
 - La construction du Programme Personnalisé de Soins
 - En quoi consiste le parcours de soins ?
 - Zoom : la Réunion de Concertation Pluridisciplinaire
 - L'articulation entre les établissements de soins et le domicile
 - Les dispositifs de coordination

Interviews : Le parcours de santé, une vision plus large, Être aidant et patient : témoignage

- Semaine 2 :
 - La chirurgie des cancers
 - La place de la chirurgie dans le traitement du cancer
 - Les différents types de chirurgies
 - Une chirurgie de moins en moins invasive
 - Une indispensable préparation pré-opératoire multidisciplinaire
 - Le suivi post-opératoire

Diplôme d'Université - A.E.U. **PARCOURS DE SOINS DES PATIENTS ATTEINTS DE CANCERS**

Interviews : Le rôle du kinésithérapeute libéral

- Semaine 3
 - Les radiations ionisantes
 - Qu'est-ce que la radiothérapie ?
 - L'usage de la radiothérapie externe
 - Les effets secondaires des radiations ionisantes
 - Les innovations en radiothérapies
 - Qu'est-ce que la curiethérapie ?
 - Les différents types de curiethérapies

Interviews : Le rôle du chirurgien-dentiste

- Semaine 4
 - Les traitements médicamenteux
 - Les grandes stratégies thérapeutiques médicamenteuses
 - Le circuit du médicament" (Full motion design)
 - Les médicaments anticancéreux de demain
 - Les effets indésirables
 - Les dispositifs de pharmacovigilance
 - Le suivi personnalisé du patient
 - Initiation d'un traitement anticancéreux oral : messages importants
 - L'immunothérapie des cancers
 - Les différentes approches d'immunothérapie
 - Initiation d'un traitement anti-cancéreux oral : messages importants

Interviews : Le point de vue de l'industriel, Focus sur la conciliation médicamenteuse, Le rôle du pharmacien d'officine

- Semaine 5
 - La recherche clinique
 - La recherche clinique : principes généraux
 - Intégrer un essai clinique
 - Le déroulement d'un essai clinique
 - Le suivi d'un patient dans le cadre d'un essai clinique
 - Focus sur EVAL COACH
 - Focus sur CREDO

Interviews : Le rôle du médecin généraliste

- Semaine 6
 - Les soins oncologiques de supports
 - Que sont les Soins Oncologiques de Support ?
 - La diversité des SOS Première Partie
 - La diversité des SOS Deuxième Partie
 - Le rôle fondamental de l'éducation thérapeutique
 - Un domaine en perpétuelle évolution

Interviews : Le rôle de l'infirmière libérale, Le rôle de l'aidant

- Semaine 7
 - L'hématologie
 - Qu'est-ce que l'hématologie ?
 - Introduction sur les urgences en hématologie : cytopénies

Diplôme d'Université - A.E.U.

PARCOURS DE SOINS DES PATIENTS ATTEINTS DE CANCERS

- Les leucémies aiguës
 - Les syndromes myéloprolifératifs
 - L'allogreffe de cellules souches
 - Les gammopathies
 - Les syndromes lymphoprolifératifs
- Conclusion : Le cancer est l'affaire de tous

Intervenants

Pr Odile RAUZY - Chef de service Médecine Interne et responsable de la formation initiale (IUCT-Oncopole)
Pr Charlotte VAYSSE - PU-PH en Chirurgie oncologique (IUCT-Oncopole)
Dr Jean-Marc BACHAUD - Radiothérapeute – Urologie, Pneumologie (IUCT-Oncopole)
Dr Fabien DESPAS - MCU/PH Pharmacologie clinique (CHU de Toulouse – IUCT-Oncopole)
Muriel POUBLANC - Responsable du Bureau des Essais Cliniques (IUCT-Oncopole)
Dr Nathalie CAUNES-HILARY - Responsable du Département de Soins oncologiques de support (IUCT-Oncopole)
Emmanuelle ARFÉ - Cadre de santé département SOS et Chargée de projet Éducation thérapeutique (IUCT-Oncopole)
Pr Roland BUGAT - Oncologue
Dr Martine DELANNES - Radiothérapeute – Gynécologie, neurologie, sarcomes (IUCT-Oncopole)
Frédéric DESPIAU - Cadre supérieur de santé – Oncologie médicale (IUCT-Oncopole)
Dr Corinne GRANO-HANNOTEL - Dentiste
Dany LADAN - Aidant
Dr Jean-Jacques MORFOISSE - Directeur Général adjoint de l'ARS Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées
Dr Véronique PÉLAGATTI - Pharmacienne Hospitalière – Pharmacotechnie (IUCT-Oncopole)
Dr Fabrice PEREIRA - Pharmacien d'officine
Elodie PEREZ - Infirmière libérale
Pierre PÉREZ - Aidant
Dr Bruno ROKOSZAK - Médecin généraliste
Pr Marie-Ève ROUGÉ-BUGAT - Médecin généraliste
Virgile SAMSON - Kinésithérapeute libéral
Pr Elie SERRANO - Médecin de chirurgie maxillo-faciale
La liste des intervenants peut être complétée en fonction des contraintes pédagogiques ou de disponibilités des enseignants.

Déroulement de la formation – Organisation

- Durée de la formation en années : 1 an
- Durée de la formation en heures : 14h (e-learning)
- Durée en jours : 7
- Périodes ou dates des sessions : la mise à disposition débute en semaine 35 de l'année civile (année N) pour se terminer en semaine 26 de l'année suivante (année N+1), cette organisation permettant de suivre le calendrier universitaire. La mise à disposition des 7 modules est progressive avec une semaine pour chaque module (des semaines 35 à 41), après cette période tous les modules sont disponibles dès l'inscription (à préciser en contactant le secrétariat pédagogique de l'AEU)
- Période des examens : à préciser en contactant le secrétariat pédagogique de l'AEU
- Présentiel/distanciel/hybride : Uniquement en distanciel
- Lieu des enseignements : plateforme Fun-campus.fr

Diplôme d'Université - A.E.U. PARCOURS DE SOINS DES PATIENTS ATTEINTS DE CANCERS

Modalités d'enseignement et méthodes pédagogiques

Formation en ligne sur une plateforme dédiée (Fun-campus.fr).

L'enseignement est composé de courtes vidéos, de documents mis à disposition et d'un forum permettant les échanges directs. Chacune des étapes (7 modules) est associée à des quizz d'entraînement (évaluation formative).

Stage d'observation

Pas de stage

Modalités d'évaluation – Contrôle des connaissances

Examen final écrit

Validation

Délivrance d'une attestation d'études universitaires

Nombre de participants

- Effectif maximum :
- Effectif minimum :

L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

Contact pédagogique – Renseignements pédagogiques

Mme Dorothée BROHARD

Tél : 05 61 14 59 73 // Mail : dorothee.brohard@univ-tlse3.fr

Université Paul Sabatier - Toulouse III - Faculté de Santé - Service de pharmacologie

37 Allées Jules Guesde – 31 000 TOULOUSE

TARIFS

Tarif des inscriptions en formation continue (formation ouverte à ce public en 2022-2023) :

- Droits d'inscription universitaires 170 € + frais de formation 170 €

Une réduction tarifaire en FC peut être envisagée suivant votre statut. Ces renseignements peuvent vous être communiqués par la gestionnaire MFCA dont les coordonnées sont accessibles sur le site :

<https://www.univ-tlse3.fr/diplomes-nationaux-capacites-de-medecine> - Rubrique DU-DIU, DU-DIU Santé, liste des DU-DIU de médecine

Tarif des inscriptions en formation initiale (formation non-ouverte à ce public en 2022-2023) :

- Frais de formation 50 € pour internes Toulouse (+ 34€ pour internes hors Toulouse / + 34€ et CVEC 95€ pour CC et AHU)

ADMISSION

Public concerné et prérequis

En Formation Initiale (formation non-ouverte à ce public en 2022-2023) :

- Étudiants 3ème cycle de Médecine et de Chirurgie Dentaire,

Diplôme d'Université - A.E.U. PARCOURS DE SOINS DES PATIENTS ATTEINTS DE CANCERS

- Étudiants 3^{ème} cycle court de Chirurgie Dentaire,
- Étudiants en Master 1 et Master 2 en cours d'études en Sciences Humaines et Sociales
- Sous réserve de validation par la commission pédagogique étudiants de 1^{er} ou 2^{ème} cycle d'études paramédicales.

En Formation Continue (formation ouverte à ce public en 2022-2023) :

- Docteurs en Médecine titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Docteurs en Médecine titulaires d'un diplôme hors Union Européenne inscrits au Conseil de l'Ordre en France,
- Docteurs en Chirurgie Dentaire titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Docteurs en Chirurgie Dentaire titulaires d'un diplôme hors Union Européenne inscrits au Conseil de l'Ordre en France,
- Docteurs en Pharmacie titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Docteurs en Pharmacie titulaires d'un diplôme hors Union Européenne inscrits au Conseil de l'Ordre en France,
- Infirmier(e) DE, Infirmier Puéricultrice DE, Masseur-Kinésithérapeute DE, Sage-Femme DE : titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Infirmier(e) DE, Infirmier Puéricultrice DE, Masseur-Kinésithérapeute DE, Sage-Femme DE : titulaires d'un diplôme hors Union Européenne inscrits au Conseil de l'Ordre en France,
- Aide-Soignant(e) DE, Assistante sociale DEASS, Audioprothésiste DE, Auxiliaire de puériculture DE, Diététicien(ne), Éducateur spécialisé DE, Ergothérapeute DE, Manipulateur radio DE, Orthophoniste DE, Orthoptiste CA, Ostéopathe, Pédiacre-podologue DE, Préparateur en Pharmacie, Psychologue, Psychomotricien DE, Animateur Centre Réadaptation, Usagers des services de soins possédant un diplôme de niveau I à IV et impliqués dans l'amélioration des soins, Techniciens et Ingénieurs dans le domaine des technologies et du numérique en santé : titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne.

Candidature

Adresser les documents indiqués ci-dessous par mail à : dorothee.brohard@univ-tlse3.fr

- Lettre de motivation + CV + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DU demandée(s)
- Copie de l'inscription au Conseil de l'Ordre
- À partir de juin 2022

INSCRIPTION

Inscription en formation continue (formation ouverte à ce public en 2022-2023)

- 1) Prérequis : Vous avez déposé une demande de candidature qui a reçu un avis favorable de l'enseignant responsable de la formation
- 2) Vous êtes informé(e) par mail par le SUDPC2S de la validation de votre autorisation d'inscription pédagogique
- 3) Vous êtes contacté(e) par mail par votre gestionnaire MFCA des démarches d'inscription administrative à réaliser
- 4) Vous devez effectuer les démarches nécessaires à l'inscription administrative, notamment le paiement des frais de formation et des droits d'inscription universitaires

Inscription en formation initiale (formation non-ouverte à ce public en 2022-2023)

- 1) Prérequis : Vous avez déposé une demande de candidature qui a reçu un avis favorable de l'enseignant responsable de la formation
- 2) Vous êtes informé(e) par mail de la validation de votre autorisation d'inscription pédagogique
- 3) Vous devez consulter les démarches d'inscription détaillées sur la fiche d'autorisation d'inscription pédagogique et sur le site internet de la faculté de santé : <https://medecine.univ-tlse3.fr/troisieme-cycle-des-etudes-de-medecine>
- 4) Vous devez effectuer les démarches nécessaires à l'inscription administrative, notamment le paiement des frais de formation et des droits d'inscription universitaires le cas échéant

Vous devez impérativement être inscrit administrativement avant le début des enseignements.